



## Section Sciences et Ingénierie de l'environnement Design Project 2016 (semestre de printemps)

### Proposition n°2

#### Mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

##### Encadrant externe

Prénom, Nom: Gaëtan Seguin

Adresse courriel: [gaetan.seguin@etat.ge.ch](mailto:gaetan.seguin@etat.ge.ch)

Téléphone: 0225467434

Nom entreprise: Etat de Genève – DETA – Direction générale de l'eau

Adresse entreprise: Rue David Dufour 5 – Cp 206 – 1211 Genève 8

Site Web: [www.ge.ch/eau](http://www.ge.ch/eau)

##### Encadrant EPFL

Prof. Andrea Rinaldo

EPFL ENAC IIE ECHO

GR C1 575 – Station 2

1015 Lausanne

Email: [andrea.rinaldo@epfl.ch](mailto:andrea.rinaldo@epfl.ch)

Tél: 021/ 693 80 34

##### Descriptif du projet

En zone villa, lorsque des mesures de gestion des eaux pluviales sont exigées, leur dimensionnement conduit bien souvent à des volumes de rétention si faibles que la construction d'ouvrages traditionnels (noues, bassins enterrés, etc.) avec régulateurs de débits n'est techniquement pas envisageable. Afin de limiter quand même l'écoulement des eaux pluviales, l'Etat de Genève souhaite promouvoir la mise en œuvre de techniques dites alternatives au réseau d'assainissement. Elles consistent à retarder au maximum l'écoulement des eaux pluviales en utilisant des techniques simples et robustes minimisant l'utilisation de collecteurs. Afin de promouvoir ces techniques, l'Etat de Genève souhaite élaborer des fiches techniques à l'attention des architectes.

##### Objectif

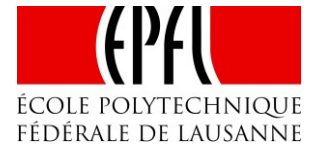
Elaborer des fiches techniques sur les techniques alternatives.

##### Descriptif tâches

Effectuer une recherche bibliographique sur les techniques alternatives existantes et mises en place dans d'autres cantons/pays.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'environnement, des transports  
et de l'agriculture  
**Service de la planification de l'eau**



Elaborer des fiches contenant :

- Des abaques de dimensionnement adaptés au contexte genevois (pluviométrie, contraintes de rejets).
- Des principes techniques (coupes, aménagements paysagers pour une meilleure intégration des ouvrages, etc.)
- Une estimation des coûts de construction et d'entretien.

### **Divers**

Le nombre de techniques alternatives à traiter n'est pas arrêté et dépendra de l'avancée des travaux.